

# Introduction

« Le genre humain a parfaitement les moyens d'assumer un développement durable, de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs. La notion de développement durable implique certes des limites. Il ne s'agit pourtant pas de limites absolues mais de celles qu'imposent l'état actuel de nos techniques et de l'organisation sociale ainsi que de la capacité de la biosphère de supporter les effets de l'activité humaine. » [1]\*, p. 16

« Tous les acteurs de la société française ont la responsabilité de se rassembler et d'agir ensemble pour relever les défis de notre pays et de notre planète. C'est à cette condition que nous construirons dans les faits, un modèle de société plus durable et qui réponde aux besoins de toutes et tous, quelles que soient leurs capacités. » [2], p.3

## L'Agenda 2030 : cadre stratégique global pour un nouveau mode de développement

Adopté par les 193 pays membres de L'Organisation des nations unies le 25 septembre 2015, l'Agenda 2030 est un ambitieux programme pour une transition globale vers un nouveau mode de développement conjuguant protection de l'environnement, progrès social et développement économique, tous nécessaires à la satisfaction des besoins humains sur le long terme [3][4]. Il s'appuie sur un précédent programme adopté en 2000, les Objectifs du Millénaire pour le développement, qu'il prolonge et approfondit, notamment par une prise en compte plus affirmée des objectifs environnementaux et une reconnaissance des liens intrinsèques entre les thématiques couvertes.



L'Agenda 2030 couvre la période 2015-2030 et définit 17 Objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles opérationnelles [5], qui constituent pour les États une référence commune pour orienter l'action publique en faveur d'un développement durable. Ainsi, la feuille de route adoptée par la France en septembre 2019 définit les principaux enjeux que doit relever la société française dans cette perspective à l'horizon 2030 [2].

Mesurer les progrès vers la réalisation de ces objectifs nécessite de disposer d'une batterie d'indicateurs articulant les dimensions économiques, sociales et environnementales. Ainsi, la Commission statistique de l'Organisation des nations unies a adopté en 2017 un jeu de 231 indicateurs qui fournit un cadre mondial pour le

\* Les chiffres entre crochets renvoient aux références bibliographiques, page suivante.

suivi des ODD [6], dont les États sont invités à se saisir. La déclinaison française de ces indicateurs est issue du travail piloté par le Conseil national de l'information statistique, dont le résultat est un tableau de bord publié en 2018 comportant 98 indicateurs nationaux [7]. Celui-ci est mis en œuvre par l'Insee, par exemple avec la publication d'une série d'indicateurs de suivi régulièrement actualisés [8]. Enfin, les travaux menés depuis 2019 à l'Insee conjointement avec le Service des données et études statistiques du Ministère de la transition écologique ont abouti à la mise à disposition d'une sélection d'indicateurs territoriaux du développement durable qui peuvent être utilisés au niveau régional ou à des niveaux géographiques plus fins [9][10].

## **Évaluer la situation de la région Grand Est au regard des ODD**

C'est dans ce cadre qu'a été réalisé le *Tableau de bord Agenda 2030 en Grand Est*, avec quelques nuances, notamment pour tenir compte de spécificités régionales ou de la disponibilité de nouveaux indicateurs. Le tableau de bord vise essentiellement à proposer un ensemble de données chiffrées, cohérentes avec un cadre harmonisé, constituant un support statistique permettant une évaluation de la région Grand Est et de ses territoires. Par évaluation, il faut comprendre l'identification pour la région des points forts ou des points faibles, du retard ou de l'avance, des progrès ou des reculs observables en matière de développement durable. Le tableau de bord vise aussi à mettre en valeur l'Agenda 2030 et sa pertinence, notamment pour renforcer la cohérence des politiques territoriales.

Les quinze fiches constituant le tableau de bord couvrent l'ensemble des ODD, à l'exception du dix-septième concernant les « partenariats pour la réalisation des objectifs » — ce dernier soulève, plus que les autres encore, d'épineuses questions de mesure. L'objet de ce tableau de bord n'est pas une évaluation des politiques publiques concernant la région Grand Est. Le développement durable met en question, au-delà des politiques publiques, l'ensemble d'un modèle de développement et les progrès vers l'atteinte des ODD supposent l'implication de tous les citoyens, à travers une évolution des modes de vie, pratiques collectives et comportements individuels. Par ailleurs, les indicateurs retenus ne sauraient couvrir l'intégralité des attentes liées à chacun des ODD : le choix des indicateurs est contraint par la disponibilité des données d'une part et leur comparabilité territoriale d'autre part.

Ce travail est le fruit d'un partenariat entre la Préfecture de région, le Conseil économique, social et environnemental régional et l'Insee, qui pilote la démarche de réalisation du tableau de bord avec l'appui de la Dreal, initiatrice du projet. De nombreux experts en région Grand Est, issus pour la majorité des directions régionales et opérateurs de l'État en région, y sont associés : merci à toutes les personnes sollicitées pour une relecture attentive des fiches, sans qui ce tableau de bord n'aurait pas la même pertinence.

L'équipe projet

## Références bibliographiques

- [1] World Commission on Environment and Development, 1987, *Our Common Future*, <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/5987our-common-future.pdf>
- [2] Gouvernement de la République Française, 2019, *Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030. Agissons pour un monde plus durable et solidaire. Les acteurs français s'engagent pour la mise en œuvre des Objectifs du développement durable*, <https://www.agenda-2030.fr/IMG/pdf/feuille-de-route-odd-france.pdf>
- [3] Ministère de la transition écologique, 2021, Les objectifs de développement durable (ODD), <https://www.ecologie.gouv.fr/ODD>
- [4] Assemblée générale des Nations Unies, 2015, *Transforming Our World : The 2030 Agenda For Sustainable Development*, A/RES/70/1, <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/21252030%20Agenda%20for%20Sustainable%20Development%20web.pdf>
- [5] Ministère de la transition écologique et solidaire, 2017, *Liste officielle des 17 ODD, 169 cibles et 244 indicateurs de l'Agenda 2030*, [modal-titlehttps://www.data.gouv.fr/fr/datasets/r/e738c34c-e9eb-451f-b614-c12eb1c67cca](https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/r/e738c34c-e9eb-451f-b614-c12eb1c67cca)
- [6] Assemblée générale des Nations Unies, 2021, *Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030*, A/RES/71/313\* E/CN.3/2018/2 E/CN.3/2019/2 E/CN.3/2020/2 E/CN.3/2021/2, [https://unstats.un.org/sdgs/indicators/Global%20Indicator%20Framework%20after%202021%20refinement\\_Fre.pdf](https://unstats.un.org/sdgs/indicators/Global%20Indicator%20Framework%20after%202021%20refinement_Fre.pdf)
- [7] Conseil national de l'information statistique, 2018, *La déclinaison française des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable*, Rapport n°150, [modal-titlehttps://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2019/03/Rapport\\_Cnis\\_N%C2%B0150\\_GT\\_iODD.pdf](https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2019/03/Rapport_Cnis_N%C2%B0150_GT_iODD.pdf)
- [8] Insee, 2021, *Indicateurs pour le suivi national des objectifs de développement durable. 17 objectifs de développement durable*, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2654964>
- [9] Insee et Sdes, 2021, *Indicateurs territoriaux de développement durable*, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4505239>
- [10] D'Alessandro C., 2021, « Les indicateurs territoriaux de développement durable : un chantier encore en cours pour la France », *Chroniques du Cnis*, n°25, <https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2021/01/CNIS-chroniques-25.pdf>